

WORKSHOP INTERNATIONAL

LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LES DROITS HUMAINS DANS LES ACCORDS DE PARTENARIAT DE L'UNION EUROPEENNE AVEC LES PAYS D'ASIE-PACIFIQUE

RENNES

12 & 13 novembre 2018

Sous l'égide

GROUPEMENT D'INTERET SCIENTIFIQUE EUROPE de RENNES

Avec le soutien de la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne

INSCRIPTION EN LIGNE

nodypex.sciencesconf.org

LIEU : MSHB

2, rue Gaston Berger à Rennes



Maison ^{DES}
Sciences
de l'Homme
EN Bretagne



La région Asie-Pacifique constitue un vaste ensemble géostratégique en profonde transformation. Les multiples enjeux et défis socio-économiques et environnementaux de la région démontrent la nécessité d'analyser les nombreuses dynamiques partenariales entre les pays, organisations internationales et régionales. La multiplication des accords de partenariat économique et commercial entre les puissances de l'Asie-Pacifique témoigne de l'attractivité incontournable de cette région. Loin d'ignorer cette nouvelle donne de l'économie mondiale, l'Union européenne reconnaît que la région Asie-Pacifique constitue désormais une « *région cruciale pour le fonctionnement des chaînes de valeurs mondiales* »¹. Les récents accords partenariaux conclus ou en négociation entre l'Union européenne et les pays d'Asie-Pacifique expriment la détermination européenne à jouer un rôle clef dans cette région.

Présentée comme un des espaces de croissance économique élevée à forte consommation de ressources, la région Asie-Pacifique présente une forte vulnérabilité au changement climatique et aux catastrophes naturelles menaçant les populations les plus fragiles et, à terme la pérennité de son développement. Ces nombreuses menaces environnementales (épuisement des ressources naturelles terrestres et marines, déforestation et feux de forêts de tourbières, insécurité maritime, énergies fossiles et rareté des terres rares, perte de biodiversité et services écosystémiques ...) se répercutent bien au-delà de cette région. Ces enjeux s'imbriquent nécessairement avec la question du respect des droits humains et le renforcement des capacités des populations exposées.

Face à cette impérative articulation entre la protection de l'environnement et des droits humains, l'Union européenne s'est engagée à bâtir un « *partenariat plus vert pour un avenir durable* »² respectueux « *des normes internationales en matière de droits de l'homme* ». La construction d'un « *partenariat plus mature et plus politique* »³ se décline progressivement dans les accords de partenariat de l'UE conformément à ses engagements en faveur des objectifs onusiens de développement durable (ODD). Ainsi, l'intégration de l'objectif du DD et des exigences de protection des droits humains dans les accords de l'UE avec les Etats d'Asie-Pacifique semble refléter l'ambition européenne de projeter **son modèle de développement durable et des droits humains** dans ses relations externes.

L'analyse comparée des accords partenariaux montre une certaine flexibilité du modèle européen, en constante évolution selon les partenaires et le contexte géostratégique de la région Asie-Pacifique.

Ces dynamiques concurrentielles et l'existence de modèles de développement et de droits humains différents mettent sérieusement à l'épreuve le modèle européen lui-même, confronté à ses propres contradictions et fragilités. Ces jeux de confrontations et de convergences d'approches entre les Etats, les organisations internationales et régionales, et les acteurs socio-économiques présents dans la région Asie-Pacifique, ne seraient-ils pas susceptibles de conduire à une remise en question, à une dilution, voire à une disparition de la projection à l'externe du modèle européen de développement durable et des droits humains dans cette région ?

¹ COM (2015) 497, Communication de la Commission européenne sur le Commerce pour tous.

² JOIN (2015) 22 Communication conjointe l'UE ET l'ASEAN : un partenariat à visée stratégique

³ JOIN (2015) 22 Communication conjointe l'UE ET l'ASEAN : un partenariat à visée stratégique

PROGRAMME

LUNDI 12 NOVEMBRE

13h30 **Accueil des participants**

14h00 Allocutions d'ouverture

Représentants des Universités de Rennes 1 & Rennes 2, directeur du GIS Europe de Rennes.

14h15 Propos introductifs des responsables scientifiques du Workshop

Nathalie HERVE-FOURNEREAU, Danielle CHARLES-LE BIHAN, Joël LEBULLENGER.

I- L'ÉVOLUTION DU MODÈLE EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES DROITS DE L'HOMME DANS LES ACCORDS DE L'UE AVEC L'ASIE-PACIFIQUE

Sous la Présidence de Cécile RAPOPORT, Professeure de Droit Public, Université de Rennes 1, membre junior de l'Institut Universitaire de France.

Les éléments constitutifs d'un modèle européen évolutif

15h00 *La compétence externe de l'UE en matière de développement durable à la lumière de l'avis 2/15,*

Nathalie HERVE-FOURNEREAU, Directrice de Recherche CNRS, Droit public, Université de Rennes 1 & Marie-Ange SCHELLEKENS-GAIFFE, Docteur en droit, Université de la Rochelle

15H45 *EU as a green actor in trade agreements in Asian Pacific countries: A new model of green Diplomacy by regulation*

Sandra CASSOTTA, Associate Professor in international, environmental and Energy Law, Aalborg University, Denmark

16H15 *Les clauses politiques dans les accords de partenariat de l'UE avec les pays d'Asie-Pacifique*

Joël LEBULLENGER, Professeur émérite de Droit Public, Université Rennes 1. Chaire européenne Jean Monnet

16h45 **Pause**

17h15 *La coopération UE-ASEAN dans le domaine de la gouvernance de la sûreté maritime*

Erwan LANNON, Professeur de droit, Université de Gand et Collège d'Europe de Bruges, Belgique.

17h45 *Les règles régissant les subventions à la pêche dans les accords de libre-échange de l'UE et Vietnam : quelles contributions pour le développement durable ?*

Ngoc Ha NGUYEN, Professeur associé, docteur en droit international, Foreign Trade University, Hanoï, Vietnam

MARDI 13 NOVEMBRE

Le jeu des acteurs dans l'évolution du modèle européen

Sous la Présidence de Minh Hang NGUYEN, Professeure, Doyenne de la Faculté de droit, Foreign Trade University, Hanoï, Vietnam

9h00 *Les droits de l'Homme et l'agenda de l'Asean*

Sandrine TURGIS, Maître de conférences en droit public, Université de Rennes 1

9h30 *La protection des droits humains et de l'environnement dans l'accord de partenariat Union Européenne et Vietnam*

Duong TRAN THI THUY, Docteur en droit, Université de Droit Ho Chi Minh City Vietnam

10h00 *Héritages nucléaires et droits de l'Homme : Vers de nouvelles perspectives au sein des partenariats UE-Asie Pacifique ?*

Emilie GAILLARD, Maître de conférences en droit privé, IEP Rennes, antenne Caen

10h30 *La participation de la société civile dans l'accord de Partenariat économique entre l'UE et le Japon*

Yumiko NAKANISHI, Professeur de droit, Université Hitosubashi de Tokyo, Japon

11h **Pause**

II- LA MISE A L'EPREUVE DU MODELE EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE DROITS HUMAINS FACE AUX APPROCHES DES PAYS D'ASIE-PACIFIQUE

Sous la Présidence de Marc LAUTIER, Professeur d'économie, Université Rennes 2

11h30 *Pourquoi un certain divorce entre les principes affirmés par les institutions européennes en matière de DD et leur mise en œuvre dans les accords de partenariat EU-Asie-Pacifique ?*

Michel TROCHU, Professeur émérite de droit privé de l'Université de Tours

Les divergences d'approches entre l'UE et les pays d'Asie-Pacifique

12h00 *L'influence des accords de partenariat UE-ASEAN sur les droits sociaux et influence de la Chine sur l'application des normes sociales dans les pays de l'ASEAN*

Elsa LAFAYE DE MICHEAUX, Maître de conférences en économie, Université de Rennes 2

12h30 *Les divergences d'approches entre l'UE et l'Asean sur le mécanisme de protection et de promotion des droits humains*

Van Quang TRAN, Doctorant droit public Université de Bretagne Sud et enseignant à l'Université d'économie de Danang, Vietnam

13h00 *Repas*

Les convergences d'approche entre l'UE et les pays d'Asie-Pacifique

14h15 *Le commerce durable des produits alimentaires, vers une convergence normative Euro-Asie-Pacifique ?*

Danielle CHARLES-LE BIHAN, Professeure droit public, Université Rennes 2, Chaire européenne Jean Monnet

14h45 *Les questions de droits l'Homme dans les ALE : regards croisés entre l'ALE UE-Vietnam et le CPTPP »*

Chien NGO QUOC, Professeur associé, docteur en droit privé, Foreign Trade University, Ecole supérieure du commerce extérieur d'Hanoï Vietnam

15h15 *La transparence dans le nouveau mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États : étude des cas relatifs à l'environnement et le développement durable*

Minh Hang NGUYEN Professeure, Doyenne de la Faculté de droit, Foreign Trade University, Hanoï, Vietnam

15h45 **TABLE RONDE**

Sous la présidence et l'animation d'Elsa LAFAYE de MICHEAUX : Maître de conférences en économie, Université Rennes 2, Centre Asie du Sud-est UMR 8170 CNRS-EHESS-INALCO, Paris Institut Pondok Perancis, Kuala Lumpur

- Michelle RIOUX Professeur d'économie, Université du Québec à Montréal (UQAM), Directrice du Centre d'Etudes sur l'Intégration et la Mondialisation (CIEM) en visioconférence
- Claire LAJAUNIE, Chercheur INSERM, Université d'Aix-Marseille
- Mariano FANDOS, membre de la Confédération Européenne des Syndicats
- Sophie LEMAITRE, Programme FAO – UE : FLEGT (forest law enforcement, governance and trade)
- Gilles LHUILIER, Professeur de droit privé, ENS Rennes, responsable scientifique du programme de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH) Paris "Mondialisation du droit"

17h **Fin**